

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Peintre en carrosserie

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	1/38

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	17
Fiche compétences transversales de l'emploi	33
Glossaire du REAC.....	35

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	3/38

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le Titre Professionnel "Peintre en Carrosserie" a été créé par arrêté de spécialité le 20 septembre 2004. Réexaminé en concertation avec la branche professionnelle des services de l'automobile une première fois en 2009, puis en 2014, le titre a été reconduit pour une durée de 5 ans par arrêté en date du 15/05/2014 (JO du 28/06/2014, date d'effet le 08/10/2014)

Il comporte 3 activités, en cohérence avec les descriptions d'emploi et de qualification de la convention collective de branche. Le titre est inscrit depuis janvier 2011 dans le "Répertoire National des Certifications de la branche des Services de l'Automobile" (RNCSA).

La révision de 2019 présente la même configuration du titre, en trois activités qui correspondent toujours aux besoins du marché du travail et aux qualifications de branche.

L'intitulé du titre est conservé, de même que les intitulés des activités et des compétences.

Les contenus de certaines compétences sont légèrement remodelés et adaptés aux évolutions du métier, en particulier celles liées aux produits peinture et aux matériels de pulvérisation.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'évolution du secteur professionnel et des emplois fait l'objet d'une veille permanente s'appuyant sur les études et les publications professionnelles réalisées par :

- l'observatoire de la branche professionnelle (ANFA), notamment les "portraits sectoriels de la carrosserie automobile) ;
- la Fédération Française de la Carrosserie (FFC Réparateurs) et sa base de données de près de 5000 réparateurs (équipements, effectifs, organisation, etc.) ;
- la branche "carrosserie" du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) et ses travaux sur la norme NF de réparation des carrosseries ;
- la branche "carrosserie" de la Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile (FNAA) ;
- l'observatoire permanent des assurances pour la réparation collision (Sécurité et Réparation Automobile – SRA) ;
- la presse spécialisée : l'argus pro, le journal de l'automobile, le site après-vente auto/carrosserie et le mensuel "carrosserie" qui comporte une série d'enquêtes en entreprises (une trentaine d'entreprises enquêtées de janvier 2016 à décembre 2018) ainsi que des dossiers techniques et tests en situation de tous les nouveaux matériels et produits.

Par ailleurs, nous disposons d'un retour direct des entreprises et des équipementiers par le biais d'un réseau d'une douzaine de formateurs en relation avec les jurys, les entreprises de proximité accueillant les stagiaires, les fournisseurs, ainsi que d'informations issues des réseaux après-vente de grands constructeurs (près de 1800 garages concernés par la carrosserie/peinture) qui nous permettent de suivre précisément les évolutions techniques des véhicules et des méthodes de peinture et de réparation.

Liste des activités

Ancien TP : Peintre en Carrosserie

Activités :

- Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers
- Réaliser les applications de laques sur véhicules légers
- Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

Nouveau TP : Peintre en carrosserie

Activités :

- Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers
- Réaliser les applications de laques sur véhicules légers
- Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	5/38

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	6/38

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers	1	Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie
		2	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
		3	Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile
2	Réaliser les applications de laques sur véhicules légers	4	Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
		5	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules
		6	Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation
3	Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles	7	Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
		8	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	8/38

FICHE EMPLOI TYPE

Peintre en carrosserie

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le peintre en carrosserie est un ouvrier qualifié exerçant généralement un métier de service (dans le cas du secteur de la réparation automobile) ou quelques fois un métier de production (dans le cas de l'industrie).

Il prépare et remet en peinture – complètement ou partiellement – des supports, des véhicules automobiles et utilitaires présentant des surfaces de différentes natures : éléments en tôles d'acier et d'aluminium, éléments et accessoires en plastiques de différents types. Il procède à la préparation et au traitement des surfaces à peindre. Il applique et ponce les mastics et les apprêts, permettant d'éliminer les imperfections. Il confectionne et parfois corrige les teintes. Il applique les peintures et les vernis au pistolet pneumatique, en reproduisant l'aspect d'origine, ou un aspect déterminé.

Le peintre est autonome dans la conduite de ses interventions. Les consignes particulières sont exprimées clairement sur l'Ordre de Réparation (O.R.). Il est placé sous la responsabilité d'un hiérarchique, mais travaille le plus souvent seul et assure lui-même le contrôle qualité. Face à une difficulté technique non maîtrisée ou imprévue, au-delà de ses capacités d'auto-documentation, il doit rechercher systématiquement une aide auprès d'un technicien ou de son chef d'équipe. Il peut également faire appel au réseau d'information de ses fournisseurs de peinture ou du constructeur.

Le professionnel est en relation avec le chef d'équipe, les autres peintres de l'équipe, les carrossiers, et ponctuellement les mécaniciens. Il doit par ailleurs adopter un comportement approprié lors des passages occasionnels à l'atelier des clients et des experts d'assurance.

L'emploi se pratique en atelier spécialement équipé, à horaires généralement fixes et réguliers, mais avec des dépassements possibles. Les postures sont multiples et variées. Les positions "courbé" et "accroupi" sont très fréquentes. Une bonne dextérité et une bonne sensibilité tactile sont nécessaires pour assurer les opérations de ponçage. Une bonne vision des couleurs est fortement recommandée.

Les travaux de peinture exigent de porter les équipements de protection adéquats selon les tâches à réaliser : tenue de travail, chaussures de sécurité, masque à poussières, masque à solvant, gants et crèmes de protection, gants de manipulation, gants de nettoyage, lunettes de protection, combinaison spéciale peintre et cagoule, protections auditives.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les services de l'automobile : réseaux après-vente des constructeurs (succursales / filiales / concessions / agences), carrossiers indépendants et certains garages indépendants ;
- certains secteurs de l'industrie qui élaborent des "produits" nécessitant un revêtement de protection (ex : matériel de transport routier/ferroviaire/aérien/maritime, biens de consommation) ;
- certaines entreprises ou administrations possédant des ateliers intégrés de réparation carrosserie et peinture (armées, ministères, sociétés de transport public ou privé).

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Principalement "Peintre en carrosserie" (ou "peintre automobile" ou encore "peintre carrossier"), peintre qualifié d'un autre secteur donné (par ex peintre poids lourds, peintre aéronautique), coloriste, préparateur en peinture, applicateur industriel ou peintre industriel.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Si le peintre exerce dans le secteur des services de l'automobile, l'activité est réglementée par le décret n° 98 246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle. Le décret précise que, quels que soient le statut juridique et les caractéristiques de l'entreprise, les activités d'entretien et de réparation des véhicules ne peuvent être exercées que par une personne qualifiée professionnellement ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	9/38

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers
Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie
Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile
2. Réaliser les applications de laques sur véhicules légers
Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules
Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation
3. Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles
Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles

Compétences transversales de l'emploi

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention collective des services de l'automobile, grille décrivant les attributions des personnels d'atelier de carrosserie et de peinture. Le titre est inscrit depuis janvier 2011 dans le "Répertoire National des Certifications de la branche des Services de l'Automobile" (RNCSA).
Code(s) NSF :
254r-a-Contrôle des structures et soudures

Fiche(s) Rome de rattachement

I1606 Réparation de carrosserie
H3404 Peinture industrielle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	10/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sur des véhicules ou des accessoires présentant des dégâts superficiels ou provenant de l'atelier de carrosserie suite à une réparation, le professionnel réalise tous les travaux de préparation avant peinture, depuis la réparation des dégâts mineurs jusqu'à l'application et le ponçage des sous-couches.

Le travail consiste principalement à identifier les zones endommagées, à mettre en œuvre les produits de réparation et de remise en état des surfaces (résines, mastics), à masquer ou déposer les accessoires nécessitant une protection, à appliquer et poncer les sous-couches - notamment les apprêts - et enfin à dépolir les supports sains en vue de l'application finale des peintures et vernis.

Les préparations sont réalisées sur un poste équipé de ponceuses pneumatiques et de cales à poncer munies de dispositif de captage des poussières. Les applications au pistolet des sous-couches sont réalisées en cabine de peinture. Les produits sont élaborés dans un laboratoire spécialement équipé et ventilé. Les travaux à réaliser sont consignés sur l'ordre de réparation et les méthodes sont prescrites dans les fiches techniques des produits et dans les manuels de réparation des véhicules.

Le professionnel est garant de la bonne conduite de son intervention et de la qualité de sa prestation. Son travail s'inscrivant dans un processus de réparation, il est de son ressort de signaler toute anomalie, en particulier si le support provient de l'atelier de carrosserie. Il contrôle régulièrement et en continu la qualité de ses travaux de préparation, ce qui conditionnera la qualité visuelle finale de l'intervention.

Le véhicule nécessite une protection parfaite contre les projections. De même, l'opérateur doit adopter un comportement et porter des protections visant à éviter le contact direct avec les produits dangereux, contenant la plupart du temps des solvants, ou dégageant des poussières nocives lors du ponçage.

Le professionnel conduit seul son intervention, sous les directives de son hiérarchique direct (chef d'équipe), à qui il rend compte du travail effectué et fournit les éléments de facturation. Il côtoie les autres corps de métier de l'atelier avec lesquels les tâches peuvent s'enchaîner sur le véhicule. Il est parfois amené à solliciter un collègue ou un carrossier pour une intervention ponctuelle. Il est régulièrement en relation avec les techniciens peinture du distributeur, lors de la sortie de nouveaux produits ou matériels. Il est ponctuellement en relation avec le magasin auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins. Il doit par ailleurs adopter un comportement approprié lors des passages occasionnels à l'atelier des clients et des experts d'assurance.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Si le peintre exerce dans le secteur des services de l'automobile, l'activité est réglementée par le décret n° 98 246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle. Le décret précise que, quels que soient le statut juridique et les caractéristiques de l'entreprise, les activités d'entretien et de réparation des véhicules ne peuvent être exercées que par une personne qualifiée professionnellement ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie
Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	11/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réaliser les applications de laques sur véhicules légers

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sur des véhicules ou des accessoires réparés et apprêtés, le professionnel procède aux contrôles et aux derniers préparatifs avant peinture, réalise les applications au pistolet pneumatique des laques, des teintes et des vernis ainsi que des raccords justifiés par la configuration de l'intervention.

Le travail consiste à examiner et à corriger minutieusement les préparations réalisées sur le support, à délimiter et préparer les zones de raccord (dépolissage, masquage spécifique) à réaliser le masquage final du véhicule, à préparer les mélanges (laques, teintes, vernis), à préparer et à régler les pistolets pneumatiques, à réaliser les applications de peintures, de teintes et de vernis de différentes natures et aspects, à réaliser les finitions en vue de la livraison du véhicule : rattrapage/lustrage des défauts mineurs, retrait des protections, repose des accessoires et si nécessaire des décorations adhésives (baguettes, moulures, stickers, etc.).

La préparation des produits peinture et le nettoyage des matériels sont réalisés dans des locaux spécialement équipés et ventilés. La phase finale de préparation du véhicule avant peinture et les finitions après peinture sont réalisées sur une aire de travail spécifique. Les applications au pistolet des peintures et des vernis sont réalisées en cabine de peinture. Les consignes de travail sont spécifiées sur l'ordre de réparation et les méthodes sont prescrites dans les fiches techniques des produits et parfois dans les "méthodes peinture" du constructeur.

Le professionnel est garant de la bonne conduite de son intervention et de la qualité de sa prestation qui sera évaluée par son hiérarchique une fois la mise en peinture réalisée.

Le véhicule nécessite une protection sans faille contre les projections. De même, l'opérateur doit adopter un comportement et porter des protections visant à éviter le contact direct avec les produits dangereux, contenant la plupart du temps des solvants.

Le professionnel conduit seul son intervention, sous les directives de son hiérarchique direct (chef d'équipe), à qui il rend compte du travail effectué et fournit les éléments de facturation. Il côtoie les autres corps de métier de l'atelier avec lesquels les tâches s'enchaînent sur le véhicule. Il est parfois amené à solliciter un collègue pour une intervention ponctuelle. Il est régulièrement en relation avec les techniciens peinture du distributeur, lors de la sortie de nouveaux produits ou matériels. Il est ponctuellement en relation avec le magasin auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins. Il doit par ailleurs adopter un comportement approprié lors des passages occasionnels à l'atelier des clients et des experts d'assurance.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Si le peintre exerce dans le secteur des services de l'automobile, l'activité est réglementée par le décret n° 98 246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle. Le décret précise que, quels que soient le statut juridique et les caractéristiques de l'entreprise, les activités d'entretien et de réparation des véhicules ne peuvent être exercées que par une personne qualifiée professionnellement ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules
Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	13/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir d'un véhicule ou d'un équipement de carrosserie à réparer, le professionnel recherche et élabore la teinte référencée correspondante sur la machine. Il apporte, si nécessaire, les corrections à la formule de base qui permettent de rendre invisible la réparation du point de vue colorimétrique.

Le travail consiste à rechercher et à relever le code peinture sur le véhicule ou à le déterminer sur un échantillon à partir des outils colorimétriques de la marque de peinture, à déterminer la nuance la mieux adaptée avec le nuancier, à "monter" une petite quantité de teinte pour procéder à un essai sur plaquette test, à analyser les écarts en comparaison avec le véhicule, à appliquer les correctifs éventuels par ajout de teintes de base et essais successifs jusqu'à obtention du résultat escompté, et enfin à confectionner la quantité juste nécessaire de teinte corrigée pour l'application visée.

L'essentiel du travail d'élaboration et de correction des teintes est réalisé dans un laboratoire peinture tempéré et ventilé, à partir des outils de colorimétrie mis à disposition par le fabricant de peinture : balance assistée, base de données des teintes, nuanciers, cercle chromatique et appareil d'analyse des teintes (spectrocolorimètre). Les plaquettes d'essai sont réalisées en cabine ou sur un dispositif spécifique comportant une aspiration. Les comparaisons de teintes se font à la lumière du jour, réelle ou reconstituée par un éclairage artificiel spécifique. Le nettoyage des matériels est réalisé dans un local ventilé dédié.

Le professionnel est autonome dans la conduite de cette activité, mais rend compte régulièrement des résultats auprès de son hiérarchique pour décision, en particulier lorsque des difficultés de correction apparaissent.

L'opérateur doit adopter un comportement et porter des protections visant à éviter le contact direct avec les produits dangereux, contenant la plupart du temps des solvants.

Le professionnel conduit seul son travail, sous les directives de son hiérarchique direct (chef d'équipe) Il peut être amené à demander un avis technique à un collègue. Il est régulièrement amené à contacter son distributeur ou le service technique du fabricant de peinture. Il est ponctuellement en relation avec le magasin auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins. Il doit par ailleurs adopter un comportement approprié lors des passages occasionnels à l'atelier des clients et des experts d'assurance.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Si le peintre exerce dans le secteur des services de l'automobile, l'activité est réglementée par le décret n° 98 246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle. Le décret précise que, quels que soient le statut juridique et les caractéristiques de l'entreprise, les activités d'entretien et de réparation des véhicules ne peuvent être exercées que par une personne qualifiée professionnellement ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	15/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur des véhicules, des éléments ou des accessoires de carrosserie de toutes natures et présentant des imperfections de surface, procéder à la préparation, à l'application, au dressage et à la finition des différents types de mastics ou résines adaptés afin d'obtenir une qualité optimale de l'état de surface permettant l'application des sous-couches, sans avoir de reprise de mastic à effectuer.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce la plupart du temps sur un poste de travail spécialement équipé de machines et de cales à poncer munies d'un dispositif d'aspiration des poussières. Il porte un équipement de protection adapté aux milieux poussiéreux et au bruit. Il s'appuie sur les fiches techniques des produits, sur les méthodes préconisées par le fournisseur de la ligne peinture (éventuellement par le constructeur) et sur les notices d'utilisation des matériels. Le cas particulier des mastics pistolables nécessite un accès en cabine.

Critères de performance

La qualité de dressage et de finition des mastics et résines dans toutes les conditions d'application (parties planes et galbées, arêtes, bords) permet d'appliquer directement la gamme de préparation peinture (sous-couches, apprêts) sans retouche.

La gamme opératoire correspondant aux matériaux et aux travaux à réaliser est identifiée et respectée. Les temps alloués sont respectés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Préparer les zones de réparation avant masticage (dégraissage, décapage éventuel, ponçages successifs), selon la nature des matériaux (aciers, alliages, plastiques).

Doser et préparer les quantités de mélange mastic/durcisseur (ou résine/durcisseur) justes nécessaires aux interventions.

Appliquer les différents types de mastic (charge, standard, finition) dans les différentes configurations rencontrées sur les véhicules (parties planes et galbées, bords, nervures, arêtes) avec les couteaux à mastiquer adaptés.

Appliquer les mastics et résines adaptés aux différents types de plastiques rencontrés sur les véhicules.

Appliquer un mastic polyester pistolable selon les préconisations (support, conditions d'application).

Nettoyer les outils et éliminer les déchets (solvants usagés, restes de mastic, chiffons et papiers souillés) conformément aux préconisations.

Positionner et régler les sècheurs mobiles pour accélérer le durcissement.

Réaliser le dressage des mastics/résines et les ponçages de finition avec les abrasifs adaptés, manuellement et à la machine.

Exploiter les fiches techniques des produits (mastics, résines, nettoyants de surface, produits d'adhérence, etc.).

Identifier le processus de réparation correspondant à l'intervention parmi les processus proposés par le fabricant de peinture.

Organiser son travail pour grouper au maximum les applications de mastic et de résine, ainsi que les ponçages avec le même grain d'abrasif.

Organiser, nettoyer et ranger régulièrement son poste de travail pour limiter la propagation des pollutions (poussières en particulier).

Exploiter les fiches de données de sécurité des produits.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	17/38

Alerter le chef d'équipe en cas de difficulté liée à l'état du support.
Convenir d'une reprise éventuelle avec le carrossier.

Connaissance de la réglementation et des risques pour réaliser les interventions sur les véhicules électriques ou hybrides.

Connaissance des différents types et qualités de mastics et résines utilisés en réparation carrosserie et en préparation avant peinture selon les différents types supports (tôles, plastiques).

Connaissance des gammes de préparation spécifiques aux différents types de plastiques.

Connaissance des mastics polyesters pistolables et des conditions particulières d'utilisation.

Connaissance des modes opératoires pour l'application et le ponçage des mastics dans les différents cas de figure et selon les formes qui se présentent sur un véhicule.

Connaissance des gammes d'abrasifs à sec disponibles, à la main et à la machine, ainsi que des règles d'utilisation.

Connaissance des méthodes de dosage volumique et de dosage pondéral des mastics avec durcisseur.

Connaissance des risques et des moyens de protection individuels et collectifs lors du nettoyage des surfaces, lors du masticage et pour les opérations de dressage et de ponçage.

Connaissance des procédures d'élimination des déchets (chiffons et papiers souillés, restes de mastic et de résine, résidus de ponçage, abrasifs usagés).

Connaissance du fonctionnement et des réglages des sècheurs mobiles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	18/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur des véhicules et des pièces de carrosserie nécessitant des travaux de peinture, déposer/reposer des éléments/accessoires/équipements/ornements aisément accessibles, masquer précisément les parties fixes ou peu accessibles pour protéger les parties non peintes de toute projection ou dégradation liée à l'intervention de mise en peinture.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille généralement seul sur le véhicule, sur un poste de travail particulièrement propre et équipé de l'outillage manuel courant et d'un nécessaire de masquage.

Pour les opérations de masquage, que ce soit au cours des préparations de surface, avant l'application au pistolet des sous-couches, des apprêts, ou des laques de finition, le professionnel utilise les techniques et les moyens appropriés à la situation, en choisissant toujours le meilleur compromis entre la qualité visée, le temps passé (et donc le coût), par rapport à une dépose.

Critères de performance

Les zones protégées ne présentent aucune trace et aucun brouillard de peinture ou d'apprêt.

Les pièces déposées/reposées sont propres, exemptes de détérioration, correctement repositionnées et réglées si nécessaire.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser la dépose/repose et les réglages éventuels des éléments isolés et équipements/accessoires de carrosserie fixés mécaniquement par agrafage et vissage.

Mettre en sécurité les dispositifs pyrotechniques lorsque l'intervention le nécessite.

Mettre en œuvre les différents moyens de masquage sur les véhicules et accessoires nécessitant une mise en peinture.

Exploiter le manuel de réparation du véhicule pour les opérations de dépose/repose/réglage d'éléments et accessoires de carrosserie.

Organiser son travail pour libérer rapidement les servantes de masquage.

Solliciter une aide ponctuelle auprès d'un collègue de travail.

Connaissance des principes de base de la méthodologie de réglage des éléments de carrosserie.

Connaissance des moyens de fixation mécanique des éléments et équipements amovibles de carrosserie et des méthodologies pour la mise en œuvre (agrafes, visserie)

Connaissance des dispositifs pyrotechniques et des risques encourus lors des interventions sur véhicule.

Connaissance des différents moyens de masquage (adhésifs, papiers, films, housses) et des modes opératoires pour la mise en œuvre.

Connaissance des procédures d'élimination des déchets de masquage souillés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	19/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur des éléments et supports de carrosserie neufs ou réparés et masticués, procéder à la préparation et à l'application des sous-couches (primaire/impression et apprêts), aux ponçages successifs des apprêts ainsi qu'au dépolissage des anciennes peintures conformément aux gammes de préparation du fournisseur (éventuellement du constructeur) pour obtenir un niveau de finition en adéquation avec le type d'application finale (peinture ou teinte + vernis).

Le professionnel prend toutes les précautions pour ne pas laisser subsister le moindre défaut de surface. Ainsi, il est parfois amené à effectuer de petites reprises de mastic lors du contrôle des préparations.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce la plupart du temps sur un poste de travail spécialement équipé de machines à poncer et de cales munies d'un dispositif d'aspiration des poussières. Il porte alors un équipement de protection adapté aux milieux poussiéreux et au bruit. Pour appliquer les sous-couches au pistolet, il travaille en cabine de peinture (ou dispositif réglementaire), muni d'un équipement complet de protection (masque à solvant, combinaison, gants, lunettes, protections auditives). Il s'appuie sur les fiches techniques des produits, sur les méthodes préconisées par le fournisseur de la ligne peinture (éventuellement par le constructeur) et sur les notices d'utilisation des matériels.

Critères de performance

Les anomalies sont immédiatement détectées et traitées.

La gamme opératoire correspondant aux travaux à réaliser et à la finition souhaitée est identifiée et respectée.

Les préconisations d'abrasifs et de produits à appliquer sont respectées.

Les applications d'apprêt au pistolet sont régulières (ni manque, ni surcharge), correctement empilées, et leur étendue correspond bien à la zone à traiter.

Les surfaces travaillées ne présentent visuellement ni défaut de forme, ni défaut d'aspect (irrégularités de ponçage, rayures, tôle dégarnie, apprêt ou vernis percé) de sorte que les éléments et véhicules ainsi préparés puissent recevoir la peinture de finition sans retouche.

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (port des EPI, locaux de travail adaptés pour chaque tâche, respect des interdictions).

Les temps alloués sont respectés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Doser et préparer les mélanges de produits justes nécessaires aux réparations.

Appliquer les traitements de surface correspondants aux différents supports rencontrés sur les véhicules (aciers, alliages, plastiques).

Appliquer les différents types de sous-couches et apprêts, dans les différents cas de figure qui se présentent pour un véhicule (supports neufs, supports réparés, supports intacts, plastiques).

Poncer et dépolir les supports (apprêts, fonds sains) selon les niveaux de finition définis et conformément aux gammes de préparation préconisées par le fournisseur peinture.

Nettoyer les matériels, en particulier le pistolet pneumatique, et éliminer les déchets (solvants usagés, restes de produits, chiffons et papiers souillés) conformément aux procédures mises en place dans l'atelier.

Utiliser les cabines de peinture.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	21/38

Identifier le processus de préparation correspondant à l'intervention parmi les processus proposés par le fabricant de peinture.

Exploiter les fiches techniques des produits (nettoyants de surface, sous-couches, apprêts).

Organiser son travail pour grouper au maximum les préparations et applications de produits en particulier pour les travaux en cabine de peinture, ainsi que les ponçages avec le même grain d'abrasif.

Organiser, nettoyer et ranger régulièrement son poste de travail pour limiter la propagation des pollutions (poussières en particulier).

Effectuer l'entretien de premier niveau des cabines de peinture (parois et sol, éclairage, filtres).

Exploiter les fiches de données de sécurité des produits.

Solliciter une aide ponctuelle auprès d'un collègue de travail.

Connaissance des modes opératoires et du rôle des différents produits de traitement de surface utilisés en construction automobile.

Connaissance des gammes et des différents types et qualités des produits de traitement de surface utilisés en réparation automobile, selon la nature des supports (éléments neufs, aciers, alliages, plastiques).

Connaissance des pistolets destinés à l'application des sous-couches (principe de fonctionnement, réglage et maniement, démontage/remontage et nettoyage).

Connaissance des méthodes de dosage volumique et de dosage pondéral des produits à pulvériser comportant durcisseur, diluant et additifs éventuels.

Connaissance de la méthode de contrôle de viscosité des produits avec la coupe AFNOR.

Connaissance du fonctionnement et de l'entretien des cabines de peinture et des principaux points de la réglementation relatifs à l'utilisateur.

Connaissance des modes opératoires pour l'application au pistolet pneumatique des sous-couches et apprêts.

Connaissance du fonctionnement et des réglages des sècheurs mobiles.

Connaissance de la méthode de contrôle des épaisseurs au microtest.

Connaissance des différentes méthodes de ponçage pour la préparation avant peinture.

Connaissance des risques et des moyens de protection individuels et collectifs lors des opérations de préparation des mélanges, d'application des produits, de ponçage, de nettoyage des surfaces, de nettoyage des matériels.

Connaissance des procédures d'élimination des déchets (chiffons et papiers souillés, restes de produits, solvants usagés, résidus de ponçage, abrasifs usagés).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	22/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur un véhicule et ses accessoires ayant déjà subis tous les travaux de réparation, de préparation avant peinture et de masquage, réaliser au pistolet les applications de laques, teintes et vernis, pour redonner le plus fidèlement possible l'aspect initial.

Les finitions à réaliser sont la plupart du temps lisses et brillantes, mais peuvent parfois être satinées, mates ou encore granitées/structurées.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les applications au pistolet nécessitent un poste de travail spécifique : une cabine de peinture conforme à la réglementation. La préparation des produits et le nettoyage du matériel nécessitent l'accès à des locaux techniques spécialisés et très réglementés : local de stockage, laboratoire peinture et laboratoire de nettoyage. Ces locaux et équipements sont, la plupart du temps, communs à une équipe, ce qui nécessite une planification rigoureuse, surtout pour les passages en cabine.

Le peintre dispose d'un équipement très complet de protection individuelle : combinaison spéciale, cagoule, gants, masque respiratoire spécifique, lunettes.

Il utilise les fiches techniques pour la préparation des produits, la proportion des mélanges, les additifs éventuels, le choix et les réglages des pistolets, les modes d'application.

Critères de performance

L'application de laque est régulière, uniforme, et d'aspect identique à l'aspect d'origine, quel qu'il soit (lisse, brillant, satiné, mat, structuré).

Le film de peinture est exempt de défaut (impuretés, reflets).

La réparation passe inaperçue lors de l'inspection visuelle, en comparaison avec les éléments intacts du véhicule.

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (port des EPI, locaux de travail adaptés pour chaque tâche, respect des interdictions).

Les temps alloués sont respectés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Doser et préparer les mélanges de produits justes nécessaires aux applications.

Choisir et régler les pistolets selon la nature des produits à appliquer (taille du projecteur, pression, impact).

Appliquer au pistolet les différents types de peinture de finition sur éléments ou équipement de carrosserie de toutes natures et sur véhicule (mise en peinture partielle ou complète).

Nettoyer les matériels, en particulier les pistolets pneumatiques, et éliminer les déchets (solvants usagés, restes de produits, chiffons et papiers souillés) conformément aux procédures mises en place dans l'atelier.

Procéder à l'élimination des défauts mineurs après peinture (poussières, coulures), par ponçage et lustrage.

Identifier et exploiter les fiches techniques des produits correspondant à la gamme peinture à appliquer (laques, teintes et vernis, durcisseurs, diluants et additifs éventuels).

Organiser son travail pour limiter le temps passé en cabine de peinture au strict nécessaire.

Exploiter les fiches de données de sécurité des produits.

Solliciter une aide ponctuelle auprès d'un collègue de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	23/38

Rendre compte du travail réalisé auprès d'un hiérarchique.

Connaissance des différents types de finitions et des différents produits qui compose les "systèmes peinture" rencontrés dans l'automobile (monocouche, bicouches, bicouches à vernis teinté, tricouches, finitions brillantes, satinées, mates, structurées, granitées).

Connaissance de la réglementation sur les composés organiques volatils et ses incidences sur les produits de la gamme peinture.

Connaissance des pistolets destinés à l'application des laques monocouches et des vernis ainsi que des pistolets destinés à l'application des teintes de base hydrodiluable (caractéristiques, principe de fonctionnement, réglage et maniement, démontage/remontage et nettoyage).

Connaissance de la symbolique utilisée dans les fiches techniques des produits et dans les documents présentant les différentes gammes d'application peinture.

Connaissance de la méthode de calcul des quantités à préparer selon la surface des éléments à peindre.

Connaissance des méthodes de dosage volumique et de dosage pondéral des produits à pulvériser comportant durcisseur, diluant et additifs éventuels.

Connaissance de la méthode de contrôle de viscosité des produits avec la coupe AFNOR.

Connaissance du fonctionnement des cabines de peinture et des principaux points de la réglementation relatifs à l'utilisateur.

Connaissance des risques et des moyens de protection individuels et collectifs lors des opérations de préparation des mélanges, d'application des produits, de nettoyage des surfaces, de nettoyage des matériels.

Connaissance des différentes techniques d'application au pistolet sur éléments et sur véhicules selon la nature des produits, l'ampleur et la localisation des réparations.

Connaissance des méthodes de retouche des défauts mineurs dans le film de peinture (poussière, surcharge locale).

Connaissance des procédures d'élimination des déchets (chiffons et papiers souillés, restes de produits solvantés et hydrodiluable, solvants usagés).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	24/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur des éléments ou équipements de carrosserie et des véhicules nécessitant une remise en peinture partielle, déterminer les zones précises les mieux adaptées pour la réalisation des raccords. Procéder aux préparatifs spécifiques de ces zones (dépolissage, lustrage et masquage éventuel). Réaliser les raccords en choisissant la technique et la méthode les plus appropriées aux cas de figures et au "système peinture" déployé (monocouche ou bicouches), afin de rendre la réparation invisible.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Tous les préparatifs touchant aux zones de raccord se réalisent à l'atelier, de préférence sur l'aire de préparation. Les produits et les pistolets sont préparés à l'avance dans un laboratoire peinture. Les raccords sont réalisés en cabine de peinture, généralement en continuité avec une application peinture, ou de manière isolée dans le cas des retouches de type "spot paint". Le professionnel revêt alors son équipement de protection au complet : combinaison spéciale, cagoule, gants, masque respiratoire spécifique et lunettes. Le nettoyage des matériels (pistolets, récipients, règles, etc.) est réalisé dans un laboratoire spécifique, sur un poste de nettoyage ventilé.

Critères de performance

Le résultat visuel est recevable sur le fondu de la teinte, sur le brillant et la tension de la laque ou du vernis : la zone de raccord (transition entre la zone repeinte et l'ancienne peinture) passe inaperçue lors de l'inspection visuelle.

Le film de peinture est exempt d'impuretés.

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (port des équipements de protection individuelle, locaux de travail adaptés pour chaque tâche, respect des interdictions).

Les temps alloués sont respectés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser les préparatifs et les masquages spécifiques aux zones de raccord.

Doser et préparer les mélanges de produits et additifs en quantités justes nécessaires aux applications.

Choisir et régler les pistolets selon la nature des produits à appliquer (taille du projecteur, pression, impact).

Réaliser les différents types de raccords selon le système de peinture déployé (monocouche ou bicouches) et selon les possibilités offertes par la conformation des éléments (raccords noyés, revernis, raccords de type "spot").

Réaliser les finitions par lustrage.

Nettoyer les matériels, en particulier les pistolets pneumatiques, et éliminer les déchets (solvants usagés, restes de produits, chiffons et papiers souillés) conformément aux procédures mises en place dans l'atelier.

Identifier et exploiter les fiches techniques des produits correspondant à la gamme peinture (laques, teintes et vernis, durcisseurs, diluants et additifs éventuels).

Organiser son travail pour limiter le temps passé en cabine de peinture au strict nécessaire.

Exploiter les fiches de données de sécurité des produits.

Rendre compte du travail réalisé auprès d'un hiérarchique.

Connaissance des différents types de raccords possibles selon le système peinture déployé, avantages et inconvénients.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	25/38

Connaissances des produits et additifs pour la réalisation des raccords.
 Connaissance des méthodes et matériels de préparation pour les zones de raccord (micro-abrasifs, pâtes, etc.).
 Connaissance des méthodes et techniques de masquage spécifiques aux zones de raccords.
 Connaissance des pistolets à retouches.
 Connaissance des modes opératoires et des réglages des pistolets pour l'exécution des différents types de raccords.
 Connaissance de la symbolique utilisée dans les fiches techniques des produits et dans les documents présentant les différentes gammes d'application peinture.
 Connaissance des méthodes de dosage volumique et de dosage pondéral des produits à pulvériser comportant durcisseur, diluant et additifs éventuels.
 Connaissance de la méthode de contrôle de viscosité des produits avec la coupe AFNOR.
 Connaissance du fonctionnement des cabines de peinture et des principaux points de la réglementation relatifs à l'utilisateur.
 Connaissance des risques et des moyens de protection individuels et collectifs lors des opérations de préparation des mélanges, d'application des produits, de nettoyage des surfaces, de nettoyage des matériels.
 Connaissance des procédures d'élimination des déchets (chiffons et papiers souillés, restes de produits solvantés et hydrodiluables, solvants usagés).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	26/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A l'issue de toute intervention de réparation en carrosserie/peinture, réaliser le nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule, lustrer les éléments voisins à la réparation, pour remettre au client un véhicule propre afin de conforter sa satisfaction, sa confiance, et ainsi le fidéliser.

La préparation du véhicule sera plus ou moins poussée selon l'importance des travaux réalisés sur le véhicule. Par exemple, suite à un long chantier de réparation, la préparation à la livraison peut aller jusqu'à une rénovation complète du véhicule.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille généralement seul, sur une aire de lavage (ou poste de travail équivalent) équipée en conséquence : nettoyeur à haute pression, servante d'outillages spécifiques. Il dispose d'une gamme professionnelle complète de produits de rénovation : désoxydants, dégoudronnants, produits nettoyants spécialisés, produits de lustrage, etc. Il applique une méthode de travail rationnelle dite "méthode de rénovation des V.O." (Véhicules d'Occasion) permettant d'optimiser la qualité de la prestation dans un temps réduit.

Critères de performance

Le véhicule a retrouvé un état de propreté et un aspect général proche du neuf.

La méthode de rénovation est respectée.

Les produits sont utilisés conformément aux fiches techniques.

Le temps alloué est respecté.

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Doser et préparer les mélanges de produits en quantité juste nécessaire aux interventions.

Appliquer les différents traitements et produits nettoyants sur le véhicule, à l'intérieur et à l'extérieur, conformément aux fiches techniques, et selon l'ordre préconisé dans la méthode de rénovation.

Laver et rincer le véhicule au nettoyeur à haute pression.

Traiter la sellerie au nettoyeur par injection extraction.

Lustrer à la main et à la machine les peintures et vernis avec la gamme de produits adaptée.

Adapter la méthode générale de rénovation au cas qui se présente et au résultat attendu.

Exploiter les fiches techniques des produits de la gamme de rénovation.

Organiser son travail pour grouper au maximum les utilisations du nettoyeur à haute pression.

Organiser, nettoyer, ranger et libérer rapidement le poste de travail.

Solliciter une aide ponctuelle auprès d'un collègue de travail.

Connaissance de la gamme des produits de rénovation et des modes opératoires pour leur mise en œuvre (dégoudronnants, désoxydants, nettoyants spécifiques, produits de lustrage, etc.).

Connaissances des outils et matériels utilisés sur le poste de rénovation (nettoyeur HP, nettoyeur par injection-extraction, lustreuse, etc.), principe de fonctionnement, maniement, entretien, risques et précautions.

Connaissance de la méthode professionnelle pour la rénovation complète d'un véhicule (dite méthode "VO"- véhicule d'occasion).

Connaissance de la méthode de dosage volumique des produits.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	27/38

Connaissance des principaux points de la réglementation relatifs au lavage des véhicules.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	28/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule ou d'un simple échantillon peint (pièce détachée par exemple), déterminer la référence de la teinte à reproduire à l'aide des "outils couleurs" de sa marque de peinture et confectionner la quantité de teinte nécessaire à la réparation.

La recherche de la teinte et de sa nuance est réalisée pas à pas avec les nuanciers et par la méthode directe de mesure optique avec un spectrophotomètre. Une plaquette d'essai est réalisée pour contrôler la teinte par rapport à celle du véhicule.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans un laboratoire peinture pour la confection des teintes. Il utilise un système à teinter muni d'une balance de précision reliée à une base de données référençant les teintes automobiles ainsi que d'un nuancier permettant d'affiner la recherche. Dans la majorité des cas, il dispose également d'un spectrophotomètre permettant une lecture optique directe. Il applique les plaquettes d'essai sur un appareil dédié comportant une aspiration, ou éventuellement en cabine de peinture. Le professionnel revêt alors son équipement de protection : combinaison spéciale, cagoule, gants, masque respiratoire spécifique, lunettes. Le nettoyage des matériels (pistolets, récipients, règles, etc.) est réalisé dans un laboratoire spécifique, sur un poste de nettoyage ventilé. Il travaille dans l'atelier, sous une lumière reconstituée ou à la lumière naturelle pour les observations de teintes.

Critères de performance

La formule de départ de la teinte est correctement identifiée, en cohérence avec les informations relevées (marque, année, numéro de peinture, système peinture, nuancier).

Le dosage sur la balance de chaque teinte de base est réalisé précisément, à 0,1 gramme près, conformément aux quantités indiquées dans la formule.

La quantité de teinte préparée correspond aux surfaces à repeindre, sans excès.

Le temps alloué pour l'intervention est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

A partir du véhicule ou d'une pièce de carrosserie, et à l'aide des outils couleurs de la marque de peinture, retrouver dans la base de données la référence et la nuance la plus proche de toute teinte automobile.

Elaborer selon sa formule la quantité de teinte nécessaire à la réparation sur le système à teinter.

Appliquer une plaquette d'essai dans les conditions de mise en peinture.

Organiser le travail d'élaboration de la teinte dès l'entrée du véhicule en atelier et en parallèle avec les autres travaux (commandes éventuelles de teintes de base manquantes).

Solliciter un collègue pour un avis technique.

Informers le hiérarchique du résultat pour avis et décision.

Connaissance des systèmes monocouches et bicouches et des moyens d'identification.

Connaissance du système à teinter et du mode de référencement des teintes de base.

Connaissance du nuancier et du mode de classement des plaquettes échantillons (léchettes).

Connaissance de la méthode pour identifier une teinte à partir d'un véhicule (localisation possible du numéro de peinture, informations complémentaires permettant d'affiner la recherche).

Connaissance des règles de base pour comparer des teintes (qualité de la lumière).

Connaissance du mode d'utilisation du nuancier en lien avec la base de données des teintes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	29/38

Connaissance du fonctionnement du spectrophotomètre pour la détermination d'une teinte et de sa nuance par mesure optique.

Connaissance de la méthode pour déterminer et calculer la quantité de peinture nécessaire pour une surface donnée.

Connaissance du fonctionnement de la balance de précision et de la méthode pour réaliser une pesée de précision avec les teintes de base.

Connaissance du mode de calcul pour rectifier une pesée erronée.

Connaissance de la méthode pour appliquer une plaquette d'essai conforme (conditions matérielles, réglages et maniement du pistolet).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	30/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une plaquette test présentant un écart visible de teinte en comparaison avec le véhicule, analyser l'origine des défauts et appliquer les corrections nécessaires à la formule, permettant de rendre imperceptible les écarts dans les conditions d'application de la laque, ou de la base et du vernis. La précision des corrections peut varier selon les possibilités ou non de réaliser un raccord.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille pour l'essentiel (réalisation des mélanges) dans un laboratoire peinture équipé d'une machine à teinter.

Il applique les plaquettes d'essai sur un appareil dédié comportant une aspiration, ou éventuellement en cabine de peinture. Le nettoyage des matériels (pistolets, récipients, règles, etc.) est réalisé dans un laboratoire spécifique, sur un poste de nettoyage ventilé. Le professionnel porte l'équipement habituel de protection pour le travail sur les teintes, pour l'application des plaquettes d'essai et pour le nettoyage des matériels. Il travaille dans l'atelier, sous une lumière reconstituée ou à la lumière naturelle, pour comparer les plaquettes avec l'échantillon.

Critères de performance

L'origine des écarts de teinte est correctement identifiée (nuance, clarté, pureté, effets) et les composants incriminés dans la formule sont clairement désignés.

Les corrections apportées rendent l'application finale indécélable à l'inspection visuelle.

La formule corrigée est établie.

Le temps alloué pour l'intervention est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Corriger les défauts de nuance, de clarté, de pureté des teintes opaques en modifiant la formulation en conséquence par ajout ou soustraction de composant.

Corriger les défauts des teintes à effet (métallisées, nacrées) par ajout ou soustraction de composant

Etablir les formules des teintes corrigées.

Organiser le travail de colorimétrie dès l'entrée du véhicule en atelier et en parallèle avec les autres travaux (commandes éventuelles de teintes de base manquantes, gestion des temps d'attentes incompressibles liés au durcissement des produits).

Solliciter un collègue pour un avis technique.

Solliciter le service technique de la marque de peinture ou le fournisseur en cas de difficulté sur une teinte.

Informé le hiérarchique des résultats des corrections de teinte pour avis et décision.

Connaissance de la théorie de la couleur : décomposition de la lumière naturelle, synthèse additive/soustractive, rôle de l'œil dans la perception des couleurs, spectre visible, propriété des objets opaques éclairés par la lumière du jour.

Connaissance du cercle chromatique, couleurs primaires, secondaires, complémentaires.

Connaissance des caractéristiques d'une couleur : teinte et nuance, clarté, pureté.

Connaissance des mélanges de teintes, rôle du noir et du blanc, cas particulier des rouges.

Connaissance de la composition des peintures, rôles / nature / propriétés des pigments entrant dans la composition des teintes opaques.

Connaissance de la méthode pour monter une teinte opaque à partir d'un échantillon, par mélange de teintes de base.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	31/38

Connaissance du métamérisme (une forme de défaut colorimétrique), origine et moyens de l'éviter.
Connaissance et mode d'utilisation des outils couleurs du fournisseur de peinture : cercle chromatique, nuancier, fichiers, assistance en ligne, spectrophotomètre.
Connaissance et rôle des différents types de pigments aluminium entrant dans la composition des teintes métallisées.
Connaissance et rôle des différents types de pigments à effet spéciaux entrant dans la composition des teintes nacrées.
Connaissance des méthodes pour observer, comparer et corriger les teintes métallisées (rôles de l'aluminium et de la taille des paillettes).
Connaissance de l'influence des paramètres d'application sur la couleur : nature et couleurs des fonds, réglages et maniement du pistolet, préparation des produits, séchage et durcissement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	32/38

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité adaptées aux différentes étapes du processus de préparation et de mise en peinture des supports et des véhicules, relativement aux locaux de travail, aux matériels mis en œuvre et aux équipements de protection.

Critères de performance

Les équipements de protection individuelle sont bien adaptés aux risques de chaque situation de travail, et portés à bon escient.

Chaque étape du travail est réalisée dans le local ou le lieu adapté, et avec le matériel adéquat correctement mis en œuvre pour limiter les risques et les pollutions.

Les consignes de sécurité et les interdictions sont strictement respectées.

Les déchets sont correctement triés et déposés dans les contenants spécifiés.

Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre des travaux de préparation des supports, d'application et de séchage des produits, faire les choix techniques qui permettent de conduire correctement les opérations, tout en limitant les consommations de matières et les consommations énergétiques.

Critères de performance

Les moyens utilisés pour les opérations de masquage sont judicieusement adaptés aux travaux de préparation et aux travaux de peinture, avec en particulier l'emploi de housses réutilisables.

Le séchage des produits et des sous-couches est prioritairement réalisé aux infrarouges.

La cabine de peinture est utilisée à bon escient, notamment pour les phases de mise en route et d'arrêt, de pistolage et d'étuvage.

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Manipuler avec dextérité, précision et soin les matériels destinés à l'élaboration des produits, à l'application des mastics et à la pulvérisation des sous-couches et des peintures.

Critères de performance

Les quantités de produits préparés (mastics, sous-couches, teintes, vernis) sont adaptées aux besoins, sans surplus inutile.

Les dosages des mélanges sont précis et les viscosités contrôlées, pour les produits à pulvériser.

Les matériels utilisés sont minutieusement nettoyés, particulièrement les pistolets dont les pièces internes sont présentées en parfait état (ni choc, ni rayure) et exemptes de traces de produits.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	33/38

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	35/38

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PC	REAC	TP-00091	07	11/07/2019	31/07/2024	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Peintre en carrosserie

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	1/30

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Peintre en carrosserie

Sigle du titre professionnel : PC

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 254r a - Contrôle des structures et soudures

Code(s) ROME : I1606, H3404

Formacode : 23607, 23053, 23617

Date de l'arrêté : 17/06/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 28/06/2019

Date d'effet de l'arrêté : 08/10/2019

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel PC

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	3/30

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	11 h 50 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant les 8 premières heures, puis en présence du jury pendant 3 h 50 min. A partir d'un côté de véhicule présentant 2 éléments adjacents légèrement endommagés par des impacts et des griffures, le candidat : <ul style="list-style-type: none"> • effectue la reprise des dégâts et la préparation des fonds ; • confectionne et corrige la teinte en référence au véhicule ; • remet en peinture les éléments réparés et réalise un raccord dans un des éléments voisins ; • prépare son côté de véhicule en vue de la livraison au client.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	00 h 40 min	Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	4/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	13 h 00 min	

Précisions pour le candidat VAE :

En amont de la session de validation, un temps de prise en main du système à teinter, de la gamme peinture et des machines de l'atelier est nécessaire pour les candidats VAE. Prévoir 4 heures de prise en main.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	5/30

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers					
Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	La qualité de dressage et de finition des mastics dans toutes les conditions d'application (parties planes et galbées, arêtes, bords) permet d'appliquer directement la gamme de préparation peinture (sous-couches, apprêts) sans retouches. La gamme opératoire correspondant aux travaux à réaliser est identifiée et respectée. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage	Les zones protégées ne présentent aucune trace et aucun brouillard de peinture ou d'apprêt. Les pièces déposées/reposées sont propres, exemptes de détérioration, correctement repositionnées et -éventuellement- réglées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile	Les anomalies sont immédiatement détectées et traitées. La gamme opératoire correspondant aux travaux à réaliser et à la finition souhaitée est identifiée et respectée. Les préconisations d'abrasifs et de produits à appliquer sont respectées. Les applications d'apprêt au pistolet sont régulières (ni manque, ni surcharge), correctement empilées, et leur étendue correspond bien à la zone à traiter. Les surfaces travaillées ne présentent visuellement ni défaut de forme, ni défaut d'aspect (irrégularités de ponçage, rayures, tôle dégarnie, apprêt ou vernis percé) de sorte que les éléments et véhicules ainsi préparés puissent recevoir la peinture de finition sans retouche. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	6/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les applications de laques sur véhicules légers					
Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules	L'application de laque est régulière, uniforme, et d'aspect identique à l'origine. Le film de peinture est exempt de défaut (impuretés, reflets). La réparation passe inaperçue à l'inspection visuelle, en comparaison avec les éléments intacts du véhicule. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (port des EPI, locaux de travail adaptés pour chaque tâche, respect des interdictions). Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules	Le résultat visuel est recevable sur le fondu de la teinte, sur le brillant et la tension de la laque ou du vernis : la zone de raccord (transition entre la zone repeinte et l'ancienne peinture) passe inaperçue lors de l'inspection visuelle. Le film de peinture est exempt d'impuretés. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (port des EPI, locaux de travail adaptés pour chaque tâche, respect des interdictions). Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation	Le véhicule a retrouvé un état de propreté et un aspect général proche du neuf. La méthode de rénovation est respectée. Les produits sont utilisés conformément aux fiches techniques. Le temps alloué est respecté. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	7/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles					
Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	La formule de départ de la teinte est correctement identifiée, en cohérence avec les informations relevées : marque, année, numéro de peinture, système peinture, nuancier. Le dosage sur la balance de chaque teinte de base est réalisé précisément, à 0,1g près, conformément aux quantités indiquées dans la formule. La quantité de teinte préparée correspond aux surfaces à repeindre, sans excès. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	L'origine des écarts de teinte est correctement identifiée (nuance, clarté, pureté, effets) et les composants incriminés dans la formule sont clairement désignés. Les corrections apportées rendent l'application finale indécélable à l'inspection visuelle. La formule corrigée est établie. Toutes les opérations demandées sont réalisées dans le temps d'épreuve.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations règlementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	8/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie
	Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
	Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
	Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements	Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie
	Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre PC

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est en présence du candidat en fin de la mise en situation professionnelle pendant 3 h 50 min, lors de l'entretien technique (0 h 10 min) et de l'entretien final (0 h 20 min).

Avant le début de la mise en situation professionnelle, le jury corrige le questionnaire professionnel, puis il s'assure que la préparation des supports a été réalisée selon les indications de la mise en situation et il définit précisément le cadre des travaux à réaliser : impacts et rayures à réparer, délimitation et attendus sur la zone de raccord, finitions attendues, etc.

Sur le plan sécurité, le jury alerte le surveillant si, en cours d'épreuve, il y a mise en danger des personnes et/ou des biens, pour assurer la sécurité.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	9/30

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent à minima lors des 8 premières heures de la mise en situation professionnelle et pendant toute la durée de passation du questionnaire professionnel (0 h 40 min).

Lors de la mise en situation professionnelle, le surveillant est une personne issue du milieu professionnel de l'automobile. Il assure l'équité entre les candidats en pointant les temps de travail effectifs et les éventuels temps d'attente pour utilisation des matériels collectifs.

Le surveillant doit intervenir en cours d'épreuve s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens pour assurer la sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	10/30

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Peintre en carrosserie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	11/30

CCP

Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	04 h 50 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant les 2 premières heures, puis en présence du jury pendant 2 h 50 min. Elle consiste à effectuer les travaux préparatoires avant mise en peinture sur des éléments endommagés de véhicule. L'épreuve comporte 3 phases dont les 2 premières peuvent être réalisées indifféremment sur un support unique ou plusieurs supports distincts : <ol style="list-style-type: none">1. application, ponçage et finition d'un mastic sur un élément réparé en carrosserie, dans une zone comportant un raidisseur (arête, nervure ou bord) ;2. préparation avant peinture d'un élément présentant des dégâts superficiels (griffures, impacts), comportant des zones à masquer, et mise en apprêt partielle ;3. préparation avant peinture d'un accessoire en plastique présentant des griffures profondes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	13/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile Appliquer et poncer les différents mastics sur les imperfections de surface des supports de carrosserie	00 h 30 min	Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 30 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la mise en situation professionnelle, le jury procède à la correction du questionnaire professionnel.

Le jury est en présence du candidat en fin de mise en situation professionnelle, pendant 2 h 50 min, et lors de l'entretien technique (0 h 10 min). Il observe la mise en situation professionnelle pour apprécier si les méthodes et modes opératoires déployés par le candidat sont conformes aux prescriptions.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	14/30

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent à minima lors des 2 premières heures de la mise en situation professionnelle et lors du questionnaire professionnel (0 h 30 min).

Lors de la mise en situation professionnelle, le surveillant est une personne issue du milieu professionnel de l'automobile. Il assure l'équité entre les candidats en pointant les temps de travail effectifs et les éventuels temps d'attente pour utilisation des matériels collectifs.

Le surveillant doit intervenir en cours d'épreuve s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens pour assurer la sécurité.

Cette surveillance peut éventuellement être assurée par un des membres du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	15/30

CCP

Réaliser les applications de laques sur véhicules légers

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve			
Mise en situation professionnelle	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation	05 h 50 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant 2 h 30 min, puis en présence du jury pendant 3 h 20 min. A partir d'un véhicule dont aux moins deux éléments juxtaposés présentent des fonds sains ou préparés, le candidat procède à la mise en peinture d'un élément et à la réalisation d'un raccord dans l'élément adjacent. Le véhicule est nettoyé et lustré (au moins partiellement) en vue de la livraison.			
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :						
▪ Entretien technique	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.			
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et	00 h 30 min	Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant.			
SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	17/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	sur véhicules Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation		Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		06 h 30 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser les applications de laques sur véhicules légers

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la mise en situation professionnelle, le jury procède à la correction du questionnaire professionnel.

Le jury est en présence du candidat en fin de mise en situation professionnelle, pendant 3 h 20 min, et lors de l'entretien technique (0 h 10 min). Il observe la mise en situation professionnelle pour apprécier si les méthodes et modes opératoires déployés par le candidat sont conformes aux prescriptions.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent à minima lors des premières heures de la mise en situation professionnelle (2 h 30 min) et lors du questionnaire professionnel (0 h 30 min).

Lors de la mise en situation professionnelle, le surveillant est une personne issue du milieu professionnel de l'automobile. Il assure l'équité entre les candidats en pointant les temps de travail effectifs et les éventuels temps d'attente pour utilisation des matériels collectifs.

Le surveillant doit intervenir en cours d'épreuve s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens pour assurer la sécurité.

Cette surveillance peut éventuellement être assurée par un des membres du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	18/30

CCP

Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	01 h 20 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury. A partir d'un véhicule ou d'une pièce de carrosserie peinte et vernie selon une teinte référencée, le candidat : <ul style="list-style-type: none">• recherche la nuance la plus approchante et sa formule ;• confectionne et corrige la teinte en comparaison avec l'élément de référence. Le jury est particulièrement attentif à la précision des dosages effectués par le candidat ainsi qu'à l'analyse de la formule et de ses défauts.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	19/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles Confectionner les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles	00 h 45 min	Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 15 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la mise en situation professionnelle, le jury procède à la correction du questionnaire professionnel.

Le jury est en présence du candidat durant la totalité de la mise en situation professionnelle (1 h 20 min) et lors de l'entretien technique (0 h 10 min). Il suit pas à pas toutes les étapes de la mise en situation pour apprécier si les méthodes et modes opératoires déployés par le candidat sont conformes aux prescriptions.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant assure la passation du questionnaire professionnel (0 h 45 min).

Cette surveillance peut éventuellement être assurée par un des membres du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	20/30

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Peintre en carrosserie

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Un atelier ou hall de préparation avant peinture, comportant des postes de travail équipés pour le ponçage à sec.- Un laboratoire pour la confection des teintes et des mélanges.- Un laboratoire pour le nettoyage des matériels.- Une (ou plusieurs) Cabine (s) de peinture fermée (s) pour les applications au pistolet sur véhicules.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Questionnaire professionnel	Salle équipée de tables et de chaises en nombre suffisant.	La disposition de la salle doit permettre de garantir les règles de confidentialité entre les candidats.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	21/30

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Une zone (ou aire) de préparation et de ponçage, d'une surface d'environ 40 m ² , permettant de disposer un véhicule. Le poste de travail dispose de 2 points de distribution d'énergie (électricité 220V, air comprimé épuré) et 2 points de raccordement pour l'aspiration des poussières de ponçage. La zone de travail dispose d'un éclairage conséquent.	2	Chaque point de distribution est équipé d'une machine à poncer et d'une cale, tous deux raccordables au dispositif d'aspiration des poussières.
Machines	1	Un ensemble sécheur à plaquettes et poste d'application des plaquettes.	12	Ce matériel est recommandé, mais à défaut, on peut utiliser une cabine ouverte ou fermée et un petit sécheur mobile.
	1	Cabine de peinture fermée pour véhicule.	6	Sans objet
	1	Les équipements du laboratoire peinture : machine à teinter et sa balance de précision.	12	Sans objet
	1	Equipement du labo de nettoyage : une machine à nettoyer les pistolets, en système hydrodiluable.	12	Sans objet
	1	Equipement du labo de nettoyage : une machine à nettoyer les pistolets, en système solvanté.	12	Sans objet
	1	Sécheur mobile à infrarouges.	6	Sans objet
Outils / Outillages	1	Lot de clefs, tournevis, nécessaire de vissage/dévisage (tous types d'empreintes).	12	Lot d'outillages collectifs, à disposition, en panneaux ou coffrets.
	1	Pistolet pour application des bases hydrodiluable, compatible avec les préconisations de la marque de peinture.	4	Fiabilité de la reproduction de la teinte.
	1	Composition de petits outillages individuels du peintre (1 jeu de cales à poncer, 1 jeu de couteaux à mastiquer, 1 soufflette...)	1	Sans objet
	1	Machine à lustrer.	12	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	22/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Pistolet à apprêt.	6	Sans objet
	1	Pistolet pour application des vernis, compatible avec les préconisations de la marque de peinture.	4	Fiabilité de reproduction des teintes.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Selon besoins : lot de masques à poussières, protections auditives, masques à peinture, gants jetables résistant aux solvants, gants de nettoyage, combinaison de peintre, lunettes de protection.	12	Les candidats sont munis de leurs EPI personnels.
Matières d'œuvre	1	Une gamme de produits peinture (mastics, sous-couches, teintes, vernis, solvants, additifs), une gamme de produits de lustrage et de rénovation, les bases nécessaires du système à teinter pour confectionner les teintes demandées, une gamme d'abrasifs en feuilles / disques / tampons et éponges de dépolissage, un nécessaire de masquage (papiers, films, housses, adhésifs), des récipients pour les mélanges, des plaquettes d'essai pour les teintes.	12	Pour chaque candidat, les quantités consommées correspondent aux besoins nécessaires pour traiter 3 éléments adjacents d'un véhicule sur lequel le jury aura effectué les dégradations demandées.
	1	Véhicule support.	2	Sans objet
Documentations	1	La documentation relative aux produits de la gamme peinture (fiches techniques) aux "outils couleurs" (base de données des teintes, cercle chromatique, nuanciers). La revue technique carrosserie relative au véhicule (ou un extrait).	12	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	23/30

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Peintre en carrosserie est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Peintre en Carrosserie Arrêté du 15/05/2014		Peintre en carrosserie Arrêté du 17/06/2019	
CCP	Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers	CCP	Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers
CCP	Réaliser les applications de laques sur véhicules légers	CCP	Réaliser les applications de laques sur véhicules légers
CCP	Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles	CCP	Elaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	25/30

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PC	RE	TP-00091	07	28/06/2019	31/07/2024	27/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

